

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **80 (1944)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : *Séance du Comité central.* — Vaud : *L'école pour tous.* — S. P. V. : *nouveaux membres ; démissions.* — *Conférence Wartenweiler.* — *Cours de ski.* — Genève : *O. S. L. J.* — U. I. G. Dames : *Assemblée générale du 19 février.* — Neuchâtel : *Assemblée des délégués.* — Jura : *Caisse d'assurance des instituteurs bernois.* — *Communiqué.*

Partie pédagogique : L. Dunand : *Propos sur l'éducation nationale.* — G. Piguet : *Comment inspirer confiance ?* — Textes littéraires : *Poèmes pour le printemps.* — Les livres.

PARTIE CORPORATIVE

SÉANCE DU COMITÉ CENTRAL

le 20 février 1944, à Montreux

Extraits des délibérations

Commission pour le choix des lectures. Il est pris connaissance du rapport de cette commission pour l'année 1943. On y a fait du bon travail : nos collègues qui la constituent méritent les plus vifs remerciements de la S.P.R. et ne peuvent qu'être encouragés dans leur œuvre si utile au pays.

Oeuvre suisse de lectures pour la jeunesse. Un appel nous est adressé par cette association, qui a commencé la troisième étape de son activité : elle a besoin d'un capital d'exploitation pour la mener à chef. Un subside de Fr. 50.— lui est accordé.

Instituteurs au chômage. Le président Dr Junod renseigne sur les séances régulièrement tenues de la Commission fédérale chargée d'étudier le postulat Roth (« Educateur » 1943, No 21). Une enquête est en cours pour connaître le nombre exact des étrangers enseignant dans les écoles officielles suisses.

Secours aux instituteurs victimes de la guerre. Le Comité du S.L.V. est pleinement d'accord que les deux associations conjuguent leurs efforts dans la grande œuvre charitable qui s'effectue déjà. Le Commissariat à l'internement, à qui nous avons demandé les noms des instituteurs internés en Suisse, nous communique une première liste de 25 Yougoslaves cantonnés à Yverdon. Nous nous mettrons en relation avec eux.

La Croix-Rouge nous remercie du versement de Fr. 200.— fait pour l'Oeuvre des Enfants victimes de la guerre.

Ligue internationale pour l'Education nouvelle. Notre président, Dr Junod, assistera à la prochaine séance de cette association à Yverdon le 3 mars prochain. La S.P.R. ne peut rester à l'écart des divers mouvements pédagogiques.

G.R.E.P. Une prochaine entrevue avec les dirigeants du *Grep* déterminera nos relations avec ce groupement dont nous deviendrons membre collectif.

S.L.V. Le S.L.V. aura son Lehrertag à Berne dans le courant de l'été. M. le Dr Bœsch, président, nous demande comment la participation des membres de la S.P.R. pourrait être assurée : peut-être par l'organisation d'une Journée romande, avec conférences en français. Malheureusement, à la même époque, se tiendra à la Neuveville le Congrès de la S.P.J. Cette fâcheuse coïncidence nous empêchera probablement de donner une suite effective à l'invitation du S.L.V.

Situation financière. Selon le rapport du trésorier, notre situation financière est satisfaisante, les comptes pour 1943 bouclant par un boni qui s'explique facilement. L'absence d'une assemblée de délégués a diminué les dépenses. Les recettes ont été augmentées par la cotisation supplémentaire de 1 franc votée à Genève, et nous avons bénéficié cette année encore du tarif ancien pour l'impression de l'*Educateur*. En outre, le Comité d'organisation du Congrès de Genève nous a remboursé l'avance de Fr. 500.— qui lui fut faite. Nous l'en remercions, comme nous le remercions aussi d'avoir augmenté le Fonds des Congrès par une allocation de Fr. 400.—.

Educateur. Notre journal ne semble pas avoir pâti du changement d'imprimerie : sa présentation, d'une façon générale, est bonne ; quelques détails doivent encore être mis au point.

Contact avec les sections. Le C.C. s'est fait représenter aux assemblées des sections vaudoise et genevoise (U.I.G. — Dames). Le président fera en outre visite aux comités de sections au cours de l'année.

VAUD

L'ÉCOLE POUR TOUS

Nous connaissons, comme dans toute autre profession, des joies et des peines : il y a des lumières, il y a des ombres. A obscurcir les premières et à mettre en évidence les secondes, on nuit à l'enthousiasme que nous voudrions maintenir.

Certes, les maîtres d'hier valaient ceux d'aujourd'hui, les enfants que nous éduquons ne doivent être ni plus, ni moins intelligents que ceux d'autrefois, mais l'Ecole de demain ne sera pas celle que nous avons connue : combien de signes nous en informent. Et l'école primaire devra se mettre toujours mieux au service de tous.

Or, notre système scolaire en vigueur nous paraît convenir particulièrement bien à une partie seulement de nos élèves, aux mieux doués intellectuellement, à la moitié de nos enfants, peut-être. Les autres « les faibles » n'y trouvent pas leur compte, à notre point de vue.

Les maîtres souffrent trop souvent de leur impuissance à découvrir, à respecter toute valeur — celle, surtout, de leurs élèves peu « scolaires » —, quand ils ne font pas eux-mêmes trop souffrir, et le

résultat obtenu dans le sens du savoir n'est pas en rapport avec l'effort demandé, exigé, mais pas toujours consenti de part et d'autre...

Assez de pédagogues avertis ont écrit des articles théoriques et pratiques à l'usage des maîtres de nos « bons » élèves. Et pourtant notre petite expérience personnelle nous défend de nous attribuer une trop grande influence dans le développement intellectuel rapide de nos écoliers brillants.

L'école primaire, publique et obligatoire, recevant tous les enfants, nous voudrions essayer de dire, cette année, dans le *Bulletin*, de quoi sont capables nos vingt derniers de classe; compte tenu de leurs possibilités intellectuelles limitées, de leur faible capacité d'abstraction, nous voudrions aider à les découvrir.

Ces vingt derniers seront demain, bientôt, des pères et des mères de famille; ils seront nos voisins; ils feront partie de l'humanité: il faudrait qu'ils se sachent nos frères.

Nous devons apprendre à travailler mieux pour tous nos enfants. Nous mettons trop de temps à comprendre cette loi: les humains naissent avec des dispositions différentes parce qu'ils doivent se compléter!

L'Ecole aurait-elle fait tout son devoir dans cette direction? Sa tâche serait-elle terminée, arrêtée? Eduque-t-elle vraiment chaque enfant en fonction de ce qu'il est ou de ce qu'il peut être?

Quand les enfants apprendront mieux, à l'école, à respecter, à apprécier réciproquement leurs dons très divers, alors il sera permis de croire, sans réserve, à l'esprit de *collaboration* des hommes. En serions-nous à répéter, sans souci, cette maxime de Zamacoïs: « Il n'y a pas de sot métier, c'est entendu... Mais il y a ceux qu'on laisse aux autres? »
E. V.

Votre opinion: qui voudra bien répondre à l'une de ces questions?

1. Quelle proportion de vos élèves ne sont pas arrivés à posséder le bagage primaire: c'est-à-dire faire soi-même, convenablement sa correspondance et sa comptabilité privée?

2. Comment faites-vous pour que vos derniers de classe soient heureux d'acquérir les éléments indispensables du savoir?

3. Que pensez-vous, quelle est votre réaction quand l'un de vos cinq derniers de classe vous dit: « Monsieur, je n'arrive pas à comprendre *votre* problème des robinets? »
E. V.

S.P.V. : NOUVEAUX MEMBRES

En janvier et février, le Comité central a admis les collègues dont les noms suivent :

Bassin Georgette, Moudon. — Bataillard Marcel, Chevilly. — Belet Violette, Avenches. — Besson Marcelle, Fontaines. — Décombaz Lisette, Montreux. — Degiez-Ortlieb Rose, Sainte-Croix. — Delapraz Yvonne, Vevey. — Deriaz-Cachemaille Alberta, Payerne. — Dovat Jacques, Cor-

celles près Payerne. — Ducraux Madeleine, Gérignoz. — Dupertuis Gabrielle, Oron-la-Ville. — Gaillard Georges, Payerne. — Genier Pierre, Bretigny sur Morrens. — Guex Gilberte, Lavey-Village. — Guignard Ami, Penthéréaz. — Humair Denise, L'Isle. — Humair Rose, L'Isle. — Junod Suzanne, Sainte-Croix. — Laubscher Anne, Montreux. — Maurer Annie, Lignerolle. — Oester Suzanne, Bougy. — Paccaud Madeleine, Sainte-Croix. — Pernet Yvette, Luins. — Piguet Pierre, Châtillens. — Regamey Jacqueline, Les Moulins. — Rochat Jean, Senarclens. — Scherler Pierre, Curtilles. — Sordet Cécile, Vaulion. — Thévenaz Françoise, Lucens. — Wachsmuth Jacqueline, Rolle. — Bosset Marc, Hameaux (Payerne).

Cordiale bienvenue, chers collègues.

J. Born.

DÉMISSIONS

Quelques collègues ont pris ou prendront une retraite bien méritée. D'autres renoncent à l'enseignement pour fonder une famille. A tous, nos vœux les meilleurs.

Barmaverain-Eschmann Marcelle, Saint-Barthelemy. — Beauverd Pierre, Colombier sur Morges. — Chabanel Armand, Prilly (retraite). — Cosendai Edmond, Olon (retraite). — Derron-Blanc Jeanne, Lausanne (retraite). — Eichenberger-Cavin Victorine, Vallorbe. — Gonin Léon, Corcelles près Payerne (retraite). — Guignard Jules, Montreux (retraite). — Henry Marguerite, Savigny (mariage). — Lambercy-Dœbeli Lina, Villars Sainte-Croix (retraite). — Magnenat Charles, Renens (retraite). — Magnenat-Rochat Angèle, Croy, pour fin 1944. — Mottier Marc, Terriet (retraite) pour fin 1944. — Moillen-George Emma, Sercion (retraite). — Quazin-Beauverd Juliette, Rolle. — Regamey Julien, Chalet-à-Gobet (retraite). — Zbinden-Clerc Madeleine, Rolle (retraite).

Pour le Comité : J. Born.

CONFERENCE WARTENWEILER

Mardi 14 ct., à 20 h. 15, Maison du Peuple, Lausanne, M. Fritz Wartenweiler viendra donner une conférence : *Les changements en Europe et nous*.

COURS DE SKI

L'Association vaudoise des Maîtres de gymnastique organise son
41e cours de ski de printemps,
à Bretaye, les 3, 4, 5 et 6 avril 1944

Rendez-vous : Gare de Bex, le lundi 3 avril, à 09 h. 05.

Retour : Gare de Bex, le jeudi 6 avril, à 17 h. 30.

Prix du cours : Pour les membres de l'A. V. M. G. : Fr. 40.— tout compris.

Pour les non-membres : Fr. 45.— tout compris.

Ces prix comprennent : Voyage Bex-Bretaye et retour individuel, logement en dortoir à la cabane militaire, nourriture, leçons par instructeurs expérimentés. Les participants seront divisés en groupes de 10 environ, selon leurs capacités. Une classe de débutants est prévue. Réductions sur les prix des monte-pentes.

Recommandations : Se munir de peaux de phoques, des excursions étant prévues, de lunettes de couleur, de pommade ou huile pour la peau. Avoir de bons skis, bien réglés, avec fixation diagonale si possible.

Les inscriptions, accompagnées de la finance de cours, doivent parvenir jusqu'au mardi 28 mars, à Constant Bucher, Riant-Mont 14. Lausanne. Tél. 2 59 78.

Les participants qui désirent bénéficier du billet collectif Lausanne-Bretaye et retour individuel, le mentionneront au dos du bulletin de versement.

GENÈVE

O. S. L. J.

Vente de mars

Quatre nouvelles brochures ont enfin paru ! Ce sont : *Gédéon le singe terrible, et autres histoires. La lanterne d'or*, de C.-F. Landry. *Cloche-Patte*, de Murisier E. *Les ailes d'or*, de M.-L. Reymond.

Une nouvelle vente est organisée dès le lundi 13 mars et nous souhaitons qu'elle obtienne le succès de la précédente. Chacun de nos collaborateurs d'école recevra au minimum deux brochures de chaque, il les fera connaître et pourra ensuite passer sa commande pour son école au moyen du bulletin de chèque ou par téléphone, comme l'année passée.

D'avance nous vous remercions, chers collègues, de la peine que vous prendrez pour cette vente.

Pour l'O.S.L.J. Centrale de Genève :

J.-J. Dessoulavy

U.I.G. — DAMES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ADMINISTRATIVE DU 19 FÉVRIER

Notre présidente, Mlle Mongenet, souhaite tout d'abord la bienvenue à nos invités : Mme Soguel, présidente de l'Amicale, M. Borel, président de l'Association des fonctionnaires, M. Lagier de l'U.I.G., M. Rebetez, secrétaire de la S.P.R. et M. Zwahlen de la Société pédagogique neuchâteloise. Elle regrette l'absence de M. Zimmermann, président de la Société pédagogique vaudoise, de MM. Grec et Rudhardt, empêchés de venir à notre assemblée.

Communications du Comité. M. Chapot, qui a organisé une exposition de dessins d'élèves des 5e et 6e années, est déçu d'un si petit nombre de visiteurs. Elle est ouverte à l'Ecole du Grütli les lundis et jeudis de février, de 16 h. 30 à 18 heures.

Des causeries sont organisées à l'Athénée au sujet du questionnaire suédois des sociétés féminines.

M. Dottrens a demandé une délégation pour le groupement des œuvres éducatives qui s'occupe particulièrement des problèmes de l'enfance après la guerre.

Mme Mertens a accepté de collaborer au « Journal des Parents ».

Rapport de la présidente. Nous écoutons avec plaisir la lecture de l'intéressant rapport de Mlle Mongenet et Mme Jaquet, vice-présidente, la remercie de tout son travail et de son inlassable dévouement. Nous devons beaucoup à notre présidente qui quitte sa charge ; l'Union entière lui gardera sa reconnaissance.

Rapports de la trésorière et des vérificatrices des comptes. Mlle Meyer, trésorière, nous présente son rapport et nous avons la satisfaction d'apprendre que nous terminons cet exercice avec un boni de Fr. 65.23.

Mmes Moret-Ries et Foëx ont vérifié les comptes et félicitent Mlle Meyer qui depuis 9 ans accomplit cet immense travail avec ponctualité, sagesse et compétence.

Rapport sur la souscription pour l'Ouvroir de l'Union des Femmes. Le rapport de Mme Unger nous rappelle que les sommes versées sont inférieures à celles des années précédentes.

Election de la présidente. Mlle Géroudet a accepté la présidence ; elle est élue à mains levées par l'assemblée unanime.

Notre nouvelle présidente qui a fait partie du Comité pendant plusieurs années, sait que cette tâche représente bien des soucis et de lourdes responsabilités. Elle adresse un appel à toutes nos collègues afin qu'elles viennent nombreuses aux séances. Leur présence sera un précieux encouragement.

Mmes Borsa et Laporte qui ont beaucoup donné à l'Union se retirent du Comité et sont remplacées par Mmes Moret-Ries et Papouzopoulos.

Mlles Monney et Oppliger ont bien voulu céder leur place à de toutes jeunes collègues : Mlles Neuenschwander et Fornet.

Le nouveau Comité est élu ; il se compose donc des collègues suivantes : Mlle Géroudet, *présidente*. Mmes Dottrens et Jaquet, *vice-présidentes*. Mmes Baechler, Berney, Fornet, Meyer, Mongenet, Moret-Ries, Neuenschwander et Papouropoulos, *membres du Comité*.

Nominations diverses. *Vérificatrices des comptes* : Mlles Lavan-
chy et Foëx. — *Fédération des fonctionnaires* : Mmes Jaquet, Géroudet, Mentha et Mongenet. — *Pro Familia* : Mlle Seidel. — *Commission Radio-scolaire* : Mlle A. Richard. — *Cartel d'hygiène sociale et morale* : Mme Obrecht-Jaques. — *Comité de liaison des associations féminines* : Mmes Borsa et Mongenet. — *Association des maîtres d'éducation physique* : Mlle Fontana. — *Association des ménages de fonctionnaires* : Mme Jaquet. — *Ecolier Romand* : Mme Moret-Ries. — *Commission de nomination* : Mmes Gaudin, Perrenoud, Troësch, Mairet, J. Richard, Foëx et Lobsiger. — *S. P. R.* : Mmes Géroudet, Baechler, Borsa, Meyer et Monney.

La cotisation pour 1944 reste fixée à 14 francs.

Après cette partie administrative, nous avons eu le plaisir d'entendre les aimables paroles de nos invités qui ont apporté les vœux des Sociétés romandes et qui ont souligné les excellents rapports existant entre les trois Unions : celles des Dames, des Messieurs et de l'Amicale.

H. B.

NEUCHÂTEL

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

Cette assemblée aura lieu le *samedi 25 mars, à 14 h. 15, à Auvernier* (Hôtel de la Gare).

L'avis de convocation avec l'ordre du jour et le compte rendu financier paraîtront samedi 18 mars.

J.-Ed. M.

JURA

CAISSE D'ASSURANCE DES INSTITUTEURS BERNOIS

Résultats cantonaux. A la suite des consultations de district dont nous avons entretenu nos lecteurs¹, les délégués de la caisse d'assurance des instituteurs bernois se sont réunis le 5 février en assemblée extraordinaire, à Berne, pour prendre connaissance de ces diverses votations à caractère consultatif. Les voici concrétisées dans le tableau ci-dessous :

Questions	Districts		
	accept.	rejet.	pas voté
1. Augm. de 1 % de la prime pers. sur les trait. assurés (inst. et institutrices célibataires)	28	2	1
2 a. Augm. de 1 % de la prime pers. sur les trait. assurés (maîtres aux écoles moyennes)	24	2	1
2 b. Augm. de 2 % de la prime pers. sur les trait. assurés (maîtresses aux écoles moyennes)	6	5	—
3. Démarche de la comm. d'adm. auprès du Conseil exécutif en vue d'obtenir de l'Etat et des communes des subsides supplémentaires	29	1	1
4. Réd. du max. des rentes de 70 % à 65 %	19	11	1

¹ Voir *Educateur* Nos 6 et 8.

A l'exception des questions 2 b et 4, toutes les propositions de la commission d'administration ont donc été acceptées à de fortes majorités.

Après que ces décisions et les commentaires qui les accompagnaient eussent provoqué un long débat, les délégués aussi eurent encore à se prononcer une dernière fois sur ces mêmes questions :

Questions	Réponses
— Etes-vous d'accord qu'il soit procédé à l'assainissement de la caisse dès maintenant ?	OUI à l'unanimité moins une voix
1.	OUI à l'unanimité
2 a.	» »
2 b.	» »
3.	» »
4.	OUI : 1 voix ; NON : 56 voix.

La commission d'administration, ainsi que le directeur de la caisse se trouvent donc en possession de toutes les données qui leur sont nécessaires pour entamer des pourparlers avec les autorités. Souhaitons que les buts visés soient atteints sans trop tarder et qu'ils le soient dans l'intérêt du corps enseignant.

A. P.

COMMUNIQUÉ

Quiconque cultive un jardin, si petit soit-il, doit se préoccuper de la fumure du terrain. On obtient d'excellents résultats en semant en couverture sur les jeunes plantes un engrais azoté facilement soluble. Le nitrate d'ammoniaque Lonza convient parfaitement. On sème ce nouvel engrais en une ou deux fois entre les plantes, à raison d'au total 20 à 40 grammes au m², puis on l'enterre par grattage. C'est après la levée des graines ou un peu plus tard, lorsque les jeunes plantes commencent à se développer, qu'il faut semer l'engrais azoté. On peut aussi employer le nitrate d'ammoniaque à l'état liquide ; pour cela, on dissout une à deux cuillères à soupe (10 à 20 grammes) d'engrais dans 10 litres d'eau.

Cette fumure de couverture, complétée par des sarclages fréquents, constitue un des moyens les plus efficaces pour obtenir de belles cultures de choux, de poireaux, d'épinards, de laitues, de tomates et de haricots.

Collègues ! Favorisez les maisons qui font de la publicité dans votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

PROPOS SUR L'ÉDUCATION MANUELLE

Parmi les divers aspects de l'éducation générale des enfants, il en est un auquel les préoccupations actuelles des instituteurs semblent devoir attacher un intérêt croissant : c'est celui de l'éducation manuelle.

Bien que cette question de la formation manuelle de la jeunesse scolaire ne date pas d'aujourd'hui, nous devons constater que nulle part encore elle n'a reçu de réponse générale satisfaisante.

Dans sa « Mission de l'école », feu le directeur de l'enseignement primaire genevois, M. A. Atzenwiler — pour citer une voix autorisée — déplore bien le peu d'extension des travaux manuels, mais sans aboutir au concept même de l'éducation manuelle. De même, c'est en vain que l'on chercherait cette expression dans le « Plan d'études de l'école primaire » (genevoise) de 1942, lequel ne mentionne même plus le terme d'activité manuelle.

D'autre part, si l'on suit les diverses manifestations (conférences, écrits) suscitées par l'examen des problèmes pédagogiques d'après-guerre, on constate que si leurs auteurs font allusion, dans le tableau qu'ils brosent de l'école de demain, à une intervention plus large des travaux pratiques, du moins éprouvent-ils beaucoup de peine à élever les travaux manuels au rang d'éducation même, au même titre que les exercices physiques par exemple. Et faire de ces travaux pratiques (travaux manuels, jardinage) un cas particulier de la culture physique — comme on le voudrait parfois — nous semble bien anormal. En effet, lorsque nous mettons entre les mains de nos élèves un outillage de travaux manuels (du poinçon ou des ciseaux au rabot ou à la lime à métal), ce n'est certainement pas dans l'intention de favoriser avant tout leur développement physique, quoique la pratique des outils fortifie certains muscles.

En contre-partie, le psychotechnicien Carrard, dans son opuscule « La jeunesse de demain », proclame la nécessité de « développer les aptitudes manuelles parallèlement aux aptitudes intellectuelles », mais à notre connaissance c'est la seule opinion publiquement exprimée en faveur d'une réhabilitation des travaux manuels.

Car nous touchons là, croyons-nous, le nœud de la question : les travaux manuels sont traités encore trop souvent en parents pauvres, à l'école, parce qu'ils souffrent d'une crise de confiance. Ils sont encore trop souvent déconsidérés aux yeux mêmes de certains instituteurs. Le vieux préjugé est tenace que c'est quelque peu déchoir que de s'occuper de besognes qui salissent. Ce faisant, on continue à grever les travaux manuels en général — et par voie de conséquence tous les métiers manuels — d'un complexe d'infériorité dont ils n'ont pas encore réussi à se dégager entièrement, en regard des nobles manifestations de l'intelligence pure (travaux strictement scolaires, carrières libérales et artistiques qui seules semblent mériter la sollicitude du public et de certains éducateurs).

Un redressement s'impose donc, mais c'est d'abord un redressement de l'opinion généralement admise sur la valeur relative des diverses professions, un redressement que le fabuliste, psychologue avant le mot, appelait déjà ouvertement par sa petite leçon sur la sottise humaine. Et certes la préparation quasi exclusivement intellectualiste que reçoivent la majorité des futurs instituteurs ne contribue guère à extirper cette fausse idée de leur esprit... ni de celui des enfants qu'ils ont la charge d'enseigner.

Pourtant, divers faits récents témoignent d'une réjouissante réaction à cet égard.

Un peu partout en Suisse romande, un mouvement se dessine pour la pratique des travaux manuels à l'école. Un peu partout, on vient en nombre soutenir les efforts des groupements qui œuvrent depuis longtemps en faveur de l'éducation manuelle. Dans le canton de Neuchâtel, par exemple, ce sont plus de deux cents collègues qui viennent de manifester leur volonté de se préparer en vue de leurs tâches nouvelles ; chez nos collègues vaudois, on poursuit depuis deux ans déjà un travail de perfectionnement professionnel ; à Genève enfin, ce mouvement pour une éducation intégrale trouve également un écho sympathique. Nos jeunes collègues en particulier s'apprêtent, avec quelques-uns de leurs aînés, à travailler à la publication de fiches de travaux manuels, dans le cadre des Feuilletts de documentation. Fiches qui, par la gradation et la diversité de leurs exercices, seront précisément destinées à combler partiellement le vide de nos programmes dans ce domaine.

Nous savons que bon nombre d'instituteurs acquis aux travaux manuels, mais entravés dans leurs essais par divers facteurs (préparation des leçons et corrections, entre autres) souhaitent vivement la parution de documents semblables qui leur permettront, mieux qu'un livre d'enseignement, de choisir le travail approprié au degré de préparation de leurs élèves et au goût du moment.

Selon le temps et l'outillage dont ils disposeront, certains collègues devront se contenter de proposer occasionnellement et individuellement ces petits travaux à leur classe, à titre de récompense ou pour occuper le temps perdu de certains élèves. En d'autres circonstances par contre, ces feuilletts pourront fort bien donner lieu à des séances générales de travaux manuels, pour autant que les questions d'effectif et d'outillage ne s'y opposeront pas.

De tels travaux devront relever, nous semble-t-il, plutôt du bricolage que d'un enseignement purement systématique. Mais d'un bricolage pris dans un sens positif, d'un bricolage éducatif et sérieux auquel les élèves seront invités à appliquer — sous peine de refaire leur travail — un souci d'exactitude et de bienfaisance dignes de l'« ouvrier suisse » (toutes proportions gardées, bien entendu) qu'ils seront demain.

Mais ces quelques exercices faits individuellement ou peut-être en équipes ne pourront évidemment suffire à eux seuls à réaliser une éducation manuelle complète. L'éclosion puis l'épanouissement des aptitudes particulières au futur « homo faber » qui sommeille en chacun des gar-

çons de nos classes (bien peu d'élèves se montrent réfractaires aux travaux manuels) exigent en effet un terrain mieux travaillé.

Aussi cette initiation forcément fragmentaire dans le cadre limité de l'école demande-t-elle à être complétée par un enseignement plus suivi, plus méthodique, où le côté « technique » jouera un rôle plus important.

Partout donc où un enseignement obligatoire de ce genre (tel qu'il se donne à La Chaux-de-Fonds, sauf erreur) ne pourra être réalisé, on devrait pouvoir offrir aux élèves intéressés l'occasion de s'entraîner manuellement dans des cours facultatifs organisés en dehors des heures de classe. Une expérience de ce genre a déjà pleinement réussi à Genève pendant six ans (de 1928 à 1934, cours facultatifs de cartonnage) et seules des considérations budgétaires l'ont malheureusement arrêtée. Actuellement, une expérience semblable est en cours, à la campagne, pour les travaux sur bois.

Une autre formule assurant également une bonne préparation manuelle consisterait à équiper des ateliers sur le modèle Pro Juventute des « ateliers de loisirs », où les élèves auraient la possibilité de venir bricoler « à leur idée » (travail du bois, modèles réduits, etc.). Un tel atelier fonctionne à l'école des Pervenches, à Carouge, depuis deux hivers, à l'entière satisfaction de chacun.

Mais sous peine d'être taxées — avec raison — d'amusettes, de gaspillage ou de temps perdu, toutes les modalités envisagées devraient s'inspirer, à notre sens, des tendances suivantes :

- a) viser au développement du *sens manuel* par l'acquisition de gestes précis et contrôlés ;
- b) inculquer une *méthode de travail* par des habitudes d'ordre et de clarté (apprendre à travailler) ;
- c) éveiller le sentiment de la *responsabilité* (le travail juge son homme !) ;
- d) cultiver le *sens esthétique* par la formation du goût.

Ainsi comprise, il nous semble que l'éducation manuelle pourra enfin trouver droit de cité à l'école.

L. Dunand.

COMMENT INSPIRER CONFIANCE ?

« ...comment inspirer confiance à nos jeunes gens dans l'effort des pouvoirs publics pour assurer à chacun un niveau de vie convenable de vie matérielle ?

Ce n'est pas chose si aisée qu'il y paraît peut-être au premier abord, surtout à la ville, où on a affaire à des jeunes gens souvent prévenus contre l'« autorité », soit par méconnaissance de ses préoccupations d'ordre social, soit par parti pris d'opposition, soit que leur bonne foi ait été surprise. Il y a là tout un travail de redressement à entreprendre...

Cela consiste tout d'abord à établir la vérité, soit à démontrer tout ce que l'Etat et les particuliers ont fait ou se proposent de faire encore

pour le bien-être des classes dites laborieuses, ou besogneuses. Mais cela ne suffit pas. Il faut encore disposer l'esprit à faire à l'Etat et aux associations patronales en général le même crédit que celui dont jouissent les syndicats de la part de leurs affiliés. Il faut inspirer confiance aux jeunes gens dans la sollicitude des dirigeants et des employeurs à leur égard.

Pour cela, il faut se garder de moraliser, ou d'avoir l'air de prendre fait et cause pour le gouvernement ou le patronat. Il faut que cette confiance s'impose à eux, comme à leur insu, qu'elle naisse spontanément de l'exposé des faits, présentés d'une certaine façon qui les émeuve, encore et toujours, qui touche leur sensibilité et qui provoque par conséquent leur reconnaissance ; car il n'est rien de tel que le sentiment de la reconnaissance qu'on doit à quelqu'un pour attacher à ce quelqu'un. »

M. Chantrens

(Extrait de l'« Educateur » du 20 novembre 1943.)

« Le Conseil fédéral suisse, vu les articles 12 et 13 de la loi du 12 décembre 1940 sur le travail à domicile arrête :

Le salaire du tricotage à la main et des travaux connexes que les employeurs (y compris les sous-traitants) donnent à faire à domicile doit être de 40 ct. au moins pour la quantité d'ouvrage qui peut normalement se faire en une heure. » (Extrait de « L'Essor » 10.12.43.)

Pour qu'un célibataire puisse se marier, il faudrait qu'il reçût le salaire vital d'un ménage sans enfant, soit 350 fr. or :

dans l'élite : sur 286 célibataires, 254 (88 %) touchent un salaire inférieur à 350 fr. ;

sur 110 ménages sans enfant, 98 (89 %) ne touchent pas un salaire normal d'un ménage avec un enfant ;

sur 74 ménages avec un enfant, 60 (81 %) ne touchent pas un salaire normal d'un ménage avec deux enfants ;

chez les territoriaux : sur 190 célibataires, 123 (65 %) ne touchent pas un salaire leur permettant de se marier ;

sur 428 ménages sans enfant, 275 (64 %) ne touchent pas un salaire normal d'un ménage avec un enfant ;

sur 436 ménages avec un enfant, 258 (59 %) ne touchent pas un salaire normal d'un ménage avec deux enfants ;

dans la compagnie de surveillance : sur 16 célibataires, 9 (56 %) ne touchent pas un salaire normal leur permettant de se marier ;

sur 38 ménages sans enfant, 26 (68 %) ne touchent pas un salaire normal d'un ménage avec un enfant ;

sur 31 ménages avec un enfant, 18 (58 %) ne touchent pas un salaire normal d'un ménage avec deux enfants.

(Extrait de la « Tribune de Genève » 26.I.44.)

« Enquête faite par la Communauté genevoise d'action pour la famille auprès des militaires de l'élite, de la territoriale et d'une cp. de surveillance. »

Selon le recensement des entreprises effectué en 1930, la Suisse comptait un peu plus de 50.000 ouvriers agricoles et 40.000 ouvriers du bâtiment qui comptent parmi les plus petits salariés du monde ouvrier.

Dans ces deux branches, sont célibataires :

Age	Ouvriers agricoles	Manœuvres du bâtiment
20 à 24 ans	99 %	89 %
25 à 29 ans	91 %	64 %
30 à 39 ans	84 %	37 %
40 à 49 ans	77 %	25 %

Voici, d'autre part, le salaire mensuel des ouvriers agricoles (moyenne suisse) :

	Vacher (célibataire)	Valet de ferme
Hiver 1938-39	79 fr.	58 fr.
Été 1940	92 fr.	71 fr.
Hiver 1942-43	104 fr.	84 fr.
Été 1943	114 fr.	93 fr.

(Extrait de la revue « Traits », janvier 1944.)

« L'impression qui résulte de cette situation (il s'agit de l'examen des relations entre le monde syndical et patronal. — Réd.) est que les patrons considèrent la « Paix du travail » comme une excellente affaire qui leur assure la sécurité de la main-d'œuvre et la tranquillité sociale sans qu'il doive en coûter la moindre concession ni le moindre sacrifice. Ils croient pouvoir ne rien changer à leurs habitudes, ni céder une part, si petite soit-elle, de leurs privilèges de possédants. La grande industrie reste au stade du paternalisme, développe ses institutions de secours, ses caisses de retraite, de maladie, sans vouloir admettre une gestion paritaire de ses institutions. Elle crée même des caisses de chômage pour réduire l'influence du syndicalisme ouvrier avec qui elle s'est engagée à traiter en toute bonne foi les problèmes qui se présentent dans la profession.

C'est donc que la méfiance patronale contre le partenaire syndical subsiste et que l'on ne veut pas favoriser l'organisation ouvrière. »

E. Giroud.

(Extrait de la « Suisse contemporaine », août 1943.)

« ... Il faut que cette confiance s'impose à eux, comme à leur insu, qu'elle naisse spontanément de l'exposé des faits, présentés d'une certaine façon... »

M. Chantrens doit être mal renseigné ?

G. Piguet.

POÈMES POUR LE PRINTEMPS

UN MATIN

*Dès le matin, par mes grand'routes coutumières
qui traversent champs et vergers,
je suis parti clair et léger,
le corps enveloppé de vent et de lumière.*

*Je vais, je ne sais où. Je vais, je suis heureux ;
c'est fête et joie en ma poitrine ;
que m'importent droits et doctrines,
le caillou sonne et luit sous mes talons poudreux ;*

*les bras fluides et doux des rivières m'accueillent ;
je me repose et je repars,
avec mon guide : le hasard,
par des sentiers sous bois dont je mâche les feuilles...*

E. Verhaeren.

IL FAIT UN PETIT PRINTEMPS BLEU...

*Il fait un petit printemps bleu,
qui va, vient, recule et s'avance ;
hésite et se rapproche un peu,
en pleuvant par intermittence.*

*Il fait un petit printemps bleu...
Les jours que le soleil traverse,
les jours s'en vont, mais chacun d'eux
s'attarde avec plus de tendresse...*

H. Spiess.

PRINTEMPS

*Devant la fenêtre entr'ouverte,
les deux feuilles du géranium,
toutes neuves, ont l'air chacune
d'une petite ombrelle verte
penchée au soleil gai de mars
au bout d'un manche délicat...*

(Poésies pour Pomme d'Api II)

Vio Martin.

JE CHANTERAI...

*... je chanterai le printemps :
le printemps qui soudain s'installe, en quelques jours.
Les arbres vont fleurir, ils fleurissent, ils sont en fleurs.*

Au bout des branches, les bourgeons poissent.
Ils vont éclater, ils éclatent, c'est fait !
Les feuilles pointent, déplient leurs petites mains froissées.
Les arbres ne sont plus nus, ils sont habillés, tout en vert.
(Poésie de mon pays. Ed. Perret-Gentil)

Ed. Martinet.

PRINTEMPS

Le magnifique empereur doré du ciel descend derrière la colline cendrée. Paresseusement étendue dans l'herbe, je reste encore à regarder la rouille rose et le vert de bronze du paysage. Au-dessus de moi, sur une fine branche sans feuilles, une bergeronnette secoue son plumage. A petits coups de bec, elle fait alertement sa toilette, et, sans arrêt, la petite tête sombre pique de droite et de gauche. Alors je me souviens qu'aujourd'hui même a commencé le printemps. Maintenant, je me hâte vers notre maison villageoise. Il faut que je me fasse belle aussi...

(Poèmes de la Princesse Chou.)

Tristan Klingsor.

LES LIVRES

Une expérience d'éducation nationale par Marcel Chantrens, publié sous les auspices de l'Association patriotique vaudoise, Lausanne.

Nos collègues connaissent déjà les idées de Marcel Chantrens en matière d'éducation civique. Il a eu à maintes reprises l'occasion de les exprimer dans l'*Educateur*. Bien des pages de la présente brochure ne seront donc pas nouvelles pour nos lecteurs.

Ce qu'ils trouveront de neuf par contre est l'application des principes exposés par Chantrens au *Cours d'éducation civique pour l'âge post scolaire des Planches-Montreux*.

Voici quels ont été les sujets de discussion : 1. Le devoir de fidélité à la parole donnée ; 2. Le devoir de neutralité ; 3. Le devoir de solidarité ; 4. Le devoir de service militaire ; 5. La démocratie, seule forme possible de notre idéal politique ; 6. Incompatibilité entre la dictature et notre caractère national traditionnel ; 7. Incompatibilité entre le communisme et nos traditions économiques ; 8. Les partis politiques, moyen d'émulation civique ; 9. Le fédéralisme, sauvegarde de la diversité cantonale et condition de l'unité nationale ; 10. La tolérance, condition de l'amitié et de l'unité confédérale.

La méthode employée procède tour à tour de celle des centres d'intérêt et de la bonne vieille maïeutique.

Chantrens attache à juste titre une grande importance au milieu dans lequel doivent se donner ces cours. Il faut sortir les jeunes gens de la classe d'école.

La question des collaborateurs éventuels et celle de l'horaire sont encore envisagées et Chantrens nous fait part des résultats obtenus qui, à son avis, sont fort encourageants.

Alb. R.

COLLÈGE PIERRE VIRET

3, CHEMIN DES CÈDRES (Chauderon)

LAUSANNE

Section A : Elèves à partir de 15 ans — Section B : Garçons de 10 à 15 ans

1938 29 élèves

Maturités. Baccalauréats

1941 51 élèves

Entrée aux Gymnases

1944 81 élèves

Raccordement aux Collèges

COURS PRÉPARATOIRES EN VUE DE L'ÉCOLE NORMALE

Pasteur P. Cardinaux, Dir.

37

Tél. 3 35 99



*on ne dit plus
... je désire un crayon
on dit: je veux un*

Caran d'Ache

3



*Société Suisse d'Assurance contre les Accidents
à Winterthur*

**Conditions de faveur pour membres
de la Société Pédagogique de la
Suisse Romande contractant des
assurances accidents individuelles
et de responsabilité professionnelle.**

17

Ecole Supérieure de Commerce et d'Administration du Canton de Vaud Lausanne

OUVERTURE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1944-1945

JEUDI 20 AVRIL 1944

Examens d'admission le même jour, à 8 heures

Les inscriptions sont reçues jusqu'au **1^{er} avril**.

Le livret scolaire doit être présenté.

Les élèves ayant obtenu le *Certificat d'études primaires supérieures* sont admis sans examens en 2^{me};

les élèves qui possèdent le *Certificat d'études secondaires* peuvent être admis en 3^{me}, à condition de subir avec succès, le 20 avril, un examen d'arithmétique commerciale et de comptabilité (programme de 2^{me}). Ces mêmes élèves devront suivre, pendant le premier trimestre, un cours de raccordement pour la sténographie. Enfin ils devront passer, au début de septembre, un examen écrit de droit commercial et d'économie commerciale (programme de 2^{me}).

AGE MINIMUM POUR L'ADMISSION EN 1^{re} :

14 ANS RÉVOLUS AU 31 DÉCEMBRE

UN AN DE PLUS

POUR CHACUNE DES CLASSES SUIVANTES

COLLÈGE CLASSIQUE CANTONAL

Cours de raccordement, du 20 avril au 15 juillet 1944, ouvert aux élèves des écoles primaires et des écoles privées qui désirent entrer en VI^e.

Age d'admission: 10 ans révolus en 1944

Les examens auront lieu mardi 28 (écrits) et mercredi 29 mars (oraux), à 8 heures.

Les inscriptions sont reçues au C. C. C. dès ce jour au jeudi 23 mars. Présenter acte de naissance ou livret de famille, certificat de vaccination et livret scolaire.

33

LES COURS VIE ET FOYER

intéressent toutes les jeunes filles, répondent à leurs aspirations, tiennent compte des rares loisirs de celles qui exercent une profession. Ecrire à M^{me} **Chevalier**, anc. dir. fond. d'Auxilia, 10, Ch. du Languedoc, Lausanne.

11

Pour des meubles de qualité et solides,
à des prix avantageux, adressez-vous à

LA GRUYERIA

Fabrique de meubles

A BULLE

VISITEZ SANS ENGAGEMENT SA GRANDE EXPOSITION

38

Rendez-vous des instituteurs

Cuisine et cave 1^{er} choix

RESTAURANT BOCK

2

Vous trouverez, dans notre nouveau catalogue N° XI

cent nouvelles idées

pour l'école active



Demandez-le nous

SCHWEIZER & SCHUBIGER WINTERTHUR

14

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : Alb. RUDHARDT, GENÈVE, Pénates, 3 — Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent, 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

PREMIÈRES ÉDITIONS DE 1944

BAUDELAIRE Charles : **Les fleurs du mal.**

Un volume in-8^o broché, avec une introduction de Paul Valéry et vingt dessins de l'auteur Fr. 6.—

Artiste puissant et raffiné Baudelaire, dans ses poèmes symboliques, atteint plus d'une fois la perfection. Ce rêveur fantastique et macabre, ce grand poète créa un frisson nouveau et a exercé une influence considérable.

BUCK Pearl : **Terre chinoise.**

Un volume in-8^o broché Fr. 5.50

Pearl Buck dépeint la Chine, où elle vit, dévastée par les éléments, par la guerre et bouleversée par la civilisation de l'Occident. L'idée centrale est l'emprise exercée sur le paysan par la terre, la terre mère d'où il vient, qui le nourrit et dans laquelle il retournera.

DÉCORVET Paul : **La vie est là.**

Un volume in-8^o écu, broché Fr. 8.—

Ces pages, d'un auteur trop tôt disparu, sont un hommage rendu à sa mémoire. C'est le sourire indulgent, amical et compréhensif de l'homme sur la route de la vie, sourire spirituel et victorieux de l'effort illuminant l'œuvre, sourire si vaillant, si lucide.

BAUDIN Louis : **Anatomie et physiologie humaines.**

Un volume in-16 avec 171 illustrations et sous couverture illustrée, relié plein papier Fr. 4.—

La connaissance du corps humain est indispensable à l'homme cultivé; sur elle se base l'éducation physique raisonnée, les relations immédiates que l'hygiène de l'habitation, du vêtement et de l'alimentation établit avec les organes et les fonctions. Ce volume est une véritable initiation à la méthode qui sera fort appréciée.

CHÉRON André :

Le système Culbertson assimilable en quelques heures.

Un volume in-16 broché. 2^e éd. augmentée Fr. 4.80

Le profane trouvera dans ce livre une introduction claire, complète et courte. Pour le joueur, il contient l'exposé du système de déclarations à la fois le meilleur et le plus répandu. Et pour les maîtres, les résultats, traduits en conseils pratiques, de deux années de recherches statistiques inédites sur le bridge.

AUBERT Philippe et LUGEON André : **Arboriculture fruitière moderne.**

2^e édition revue et augmentée. Un volume in-8^o avec 247 illustrations dont 172 photos en hors-texte, relié demi-toile Fr. 7.—

Les auteurs ont complété leur texte et amélioré l'illustration, entre autres pour l'application et la technique des traitements, le rendement de la culture fruitière commerciale; une table alphabétique des matières a été ajoutée. Ce volume est indispensable aux arboriculteurs, agriculteurs, commerçants ou amateurs.

FAES Henry, STAEHELIN Marc, BOVEY Paul :

La défense des plantes cultivées.

Un volume in-8^o avec 384 illustrations dont 314 figures hors-texte et 8 planches en couleurs, relié demi-toile Fr. 10.—

C'est une mise au point pratique de la lutte contre insectes et champignons, maladies et affections non parasitaires nuisibles aux cultures et des nouveaux procédés et produits utilisés en Suisse. Richement illustré, ce manuel rendra de signalés services aux viticulteurs, arboriculteurs, agriculteurs, maraîchers et amateurs.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE